



Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Santé / #Sécurité / #Prévention / #Enquête / #OutilsNumériques

Santé et sécurité des artisans du BTP

Outils numériques et matériels innovants : des dispositifs de premier choix pour la prévention au sein des entreprises artisanales du BTP

Paris, le 29 avril 2019 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment ([CAPEB](#)), la Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et paysagistes ([CNATP](#)), l'Institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail ([IRIS-ST](#)) et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics ([OPPBT](#)) dévoilent les résultats d'une nouvelle enquête nationale inédite consacrée à l'utilisation des outils numériques et des matériels et équipements innovants dans les entreprises artisanales du BTP, adhérentes à la CAPEB et à la CNATP. Cette enquête permet d'identifier les attentes et besoins des entreprises artisanales du BTP en matière d'outils digitaux ainsi que leur utilisation, afin de mieux les accompagner dans leur démarche de prévention. L'étude révèle notamment que 44% des artisans utilisent un outil en ligne pour réaliser l'évaluation des risques, et qu'ils sont 49% à être intéressés par des applications clé en main pour les aider à sensibiliser leurs salariés.



Évaluation des risques professionnels : les entreprises artisanales du BTP, adhérentes à la CAPEB et à la CNATP, s'emparent des outils numériques

Les résultats de l'étude montrent que les chefs d'entreprise artisanale utilisent ou montrent un intérêt pour les nouvelles technologies et outils numériques qui facilitent la gestion de l'entreprise au quotidien, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer les risques professionnels. Pour l'élaboration de leur Document Unique, les entreprises utilisent principalement l'outil « *MonDocUnique** » à 39% ou un support dématérialisé à 28%. À noter également que 7% des entreprises ont utilisé « *MonDocUnique Prem's*** », nouvel outil sorti en 2018 : compte tenu de la récente sortie de cet outil, ce résultat encourageant montre tout l'intérêt de créer des outils adaptés aux entreprises artisanales.

*Cet outil couvre plus de 35 risques, 200 situations de travail et près de 400 actions de prévention

**Cet outil, organisé par métier, couvre six risques par métier et propose 3 actions de prévention par risque. Il permet de traiter simplement les principaux risques et d'acquérir facilement une méthode d'analyse des risques.

Les artisans du BTP de plus en plus intéressés par les formations en ligne et par la réalité virtuelle et augmentée

Les chefs d'entreprise artisanale sont encore peu nombreux à avoir suivi ou fait suivre à leurs salariés une formation en ligne (8%), principalement dans les domaines de la gestion de l'entreprise ou de la sécurité. Si ce chiffre peut s'expliquer par une offre de formation en ligne encore trop peu déployée, pour autant la moitié de ces chefs d'entreprise aimeraient le faire, preuve d'un **intérêt grandissant des artisans pour cette nouvelle façon d'acquérir des connaissances et compétences**. Par ailleurs, la santé et la sécurité au travail arrivent en tête des thématiques privilégiées par les artisans pour ces formations (65 %), suivies de la technique métier (58%) et de la gestion (49%).

L'étude dévoile également une appétence certaine des artisans pour les formations utilisant la réalité virtuelle et augmentée. En effet, **31% d'entre eux estiment que l'utilisation de ces nouvelles techniques serait un plus pour suivre des formations en santé et sécurité au travail**. Ces technologies, encore peu utilisées dans la formation professionnelle continue, pourraient être un atout pour améliorer le suivi des formations, en abordant des thématiques « sécurité » en condition « réelle » de travail sur chantier (détection de situations dangereuses, apprentissage des gestes de sécurité, mise en place des éléments de sécurité sur engins, véhicules et matériels).

L'utilisation de matériels innovants sur les chantiers : un attrait pour les entreprises artisanales

Les objets connectés se développent sur les chantiers et permettent notamment de prévenir les risques professionnels. Les artisans du BTP sont conscients de cet atout puisque **presque la moitié des interrogés sont intéressés par les EPI et les balisages connectés (46%)**. 78% d'entre eux souhaitent les utiliser pour favoriser les bonnes postures de travail, 72% comme dispositif d'alerte en cas de chute ou malaise, 49% pour limiter une zone dangereuse et 41% pour réduire le risque de heurts avec un engin.

En cours de déploiement dans le secteur, **les exosquelettes représentent également un attrait pour presque un tiers des chefs d'entreprise artisanale (31%)** parce que cette technologie permet de limiter le port de charges lourdes et d'aider à garder les bonnes postures.

Enfin, **38% des artisans souhaiteraient utiliser des drones afin de réaliser des devis concernant des travaux de hauteur**. À noter que parmi les artisans ne souhaitant pas utiliser cet équipement, 57% indiquent que le matériel est encore trop cher et que la réglementation semble contraignante (permis, accès limité). Ainsi, la CAPEB et ses partenaires ont décidé de s'emparer de ce sujet afin de travailler conjointement avec les industriels pour proposer des solutions adaptées aux besoins des artisans.

Des enseignements pour alimenter l'avenir ...

Les résultats de cette enquête montrent que les chefs d'entreprise artisanale sont d'ores et déjà utilisateurs de nouvelles technologies et outils numériques et qu'ils souhaitent intégrer encore plus les bonnes pratiques d'usage des outils numériques dans l'animation de leur démarche de prévention. Ils ont toutefois besoin d'être accompagnés dans la sensibilisation et l'information de leurs salariés.

... et permettre la mise en place d'actions concrètes

Les enseignements de cette enquête permettront à l'IRIS-ST et à l'OPPBTB de poursuivre les actions d'accompagnement des chefs d'entreprise artisanale du BTP dans la réalisation de leurs actions de prévention grâce :

- **À des outils et des applications partageables avec les salariés, clés en main, simples, prêts à l'emploi** pour aider le chef d'entreprise à expliquer à ses salariés l'importance de la prévention

- À un package prévention mettant en avant les outils de l'OPPBTP et de l'IRIS-ST afin de rendre plus lisible l'offre et communiquer sur ce qui existe
- Au développement d'exosquelettes et d'EPI connectés adaptés aux besoins des entreprises artisanales, en travaillant avec des industriels

Patrick Liébus, président de la CAPEB et de l'IRIS-ST commente : « Cette nouvelle enquête nationale permet d'identifier très clairement l'intérêt des artisans pour les outils numériques dans la prévention et la sécurité. Néanmoins, alors que la sécurité des artisans et de leurs salariés est primordiale dans nos métiers, ils restent encore peu nombreux à se saisir de ces nouveaux outils, malgré des chiffres encourageants. Nous devons donc créer les conditions favorables pour que les chefs d'entreprise s'en emparent afin qu'ils mettent en place leurs actions de prévention. Enfin, la promotion des formations en ligne liée à la sécurité et la santé doit être une de nos priorités, alors que les mauvais gestes sont la cause d'un accident sur deux dans le BTP ! »

Paul Duphil directeur général de l'OPPBTP : C'est une réalité, les professionnels qui sont le plus souvent sur le terrain sont de plus en plus connectés. Cette étude nous conforte dans la voie prise de développer des services en ligne simples et opérationnels qui facilitent le passage à l'action en matière de prévention. Après l'outil PREM'S, plébiscité par les artisans pour faire leur 1^{er} pas en prévention, l'OPPBTP lance une nouvelle application mobile « PREV'APP échafaudage » inspirée par ces précieux retours du terrain. La collaboration entre OPPBTP, Capeb, CNATP, et Iris-st pour identifier les attentes et les besoins des entreprises artisanales est un gage de réussite pour mettre au point et déployer des outils de prévention au service de leur performance.

Françoise Despret, présidente de la CNATP commente : « Cette étude montre un intérêt des artisans pour les outils numériques et matériels innovants dans la prévention. Toutefois, pour que se développe leur usage, ces outils doivent rester simples et abordables. Le succès en quelques mois de MonDocUniquePrem's en témoigne. L'intérêt et la sensibilité qu'ont les jeunes pour ces nouvelles technologies peuvent les attirer à nos métiers, tout en protégeant leur capital-santé. À nos organisations professionnelles de promouvoir ces outils numériques nouveaux et formations en ligne pour soutenir la promotion et l'attractivité de nos métiers. »

[Télécharger la synthèse de l'enquête nationale](#)

Méthodologie :

L'enquête a été réalisée auprès des entreprises artisanales adhérentes CAPEB et CNATP durant le mois de novembre 2018 via un e-mailing et se base sur les réponses de 702 personnes (réponses complètes). Seuls les questionnaires complétés dans leur intégralité ont été conservés pour l'analyse des résultats. Les résultats présentés sont calculés sur la base du nombre de répondants.

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 555 261 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 640 621 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 55.300 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent

- 84,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ce chiffre (555 261) comprend les 138 639 auto-entrepreneurs inscrits au SSI (ex-RSI),

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2019 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

A propos d'IRIS-ST

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et en Sécurité au Travail) créé en 2007 par la CAPEB et la CNATP, se consacre intégralement aux questions de prévention des risques dans l'artisanat du BTP. Grâce à sa connaissance du monde artisanal, l'IRIS-ST développe et met à disposition des artisans des solutions et des outils adaptés, en privilégiant une approche métier. Accompagner, informer, rechercher des équipements innovants, créer des outils ou encore mener des études ciblées sont autant d'actions réalisées par IRIS-ST, en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur. L'IRIS-ST s'attache ainsi à apporter des réponses claires et opérationnelles aux artisans pour maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

Pour en savoir plus : www.iris-st.org

A propos de l'OPPBTB

L'Organisme Professionnel de Prévention du BTP réalise l'accompagnement de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail. Depuis 1947, les missions de l'OPPBTB ont évolué pour s'adapter aux besoins des entreprises et se traduisent aujourd'hui autour de 3 axes : le conseil, la sensibilisation et la formation.

Pour en savoir plus : www.preventionbtp.fr

A propos de la CNATP

La Chambre nationale de l'artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage. On compte 63710 entreprises artisanales de Travaux publics et de Paysage (moins de 20 salariés), soit 96 % du total, réparti comme suit :

- 35260 entreprises de Travaux publics sont artisanales, soit 94 % du secteur,
- 28450 entreprises sont Paysagistes sont artisanales, soit 98 % du secteur.

Les effectifs salariés des entreprises artisanales de Travaux publics et du Paysage sont de 97300. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités.

Pour en savoir plus : www.cnatp.org

Contacts presse :

CAPEB: Isabelle Planchais - tél : 01 53 60 77 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Agence Hopscotch Marylou Pernaut - tél : 01 55 78 23 87 - mpernaut@hopscotch.fr

Pour IRIS-ST :

Mélanie BAUMEA - Tél : 01 53 60 51 41 - m.baumea@iris-st.org

Clémence RIGAudeau - Tél : 01 53 60 51 40 - c.rigaudeau@iris-st.org

Pour l'OPPBTB

Stéphanie Bigeon-Bienvenu 06 17 36 31 99 - courriel : stephanie.bigeon.bienvenu@oppbtp.fr

Pour la CNATP :

Secrétaire Général de la CNATP : Pierre Boutaud (CNATP) 01 53 60 51 75 - 06 34 99 20 01

p.boutaud@cnatp.org